



Certification

Le processus de certification de compétences nécessite la démonstration de l'acquisition de connaissances dans les domaines de compétences visés. Cette démonstration se fait de deux manières complémentaires :

Démontrer la réalisation de formations intra, inter ou en entreprise

Cas où le candidat a suivi une formation dans un organisme ou dans son entreprise, le candidat doit fournir les documents suivants :

- Attestation de stage : document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation, mentionnant la durée et l'animateur.
- Programme détaillé du contenu des formations incluant : les sujets, les durées, les modalités pédagogiques, les noms des animateurs, modalités d'évaluation du niveau de capacité.
- Attestation des acquis : document délivré au stagiaire par les formateurs, reconnaissant l'acquisition de capacités à l'issue de la formation.

Cas où le candidat n'a pas suivi de formations formelles :

Il s'agit de candidats qui n'ont pas d'enregistrements des formations suivies ou qui se sont formés « sur le tas » en participant à des applications concrètes lors de projets, chantiers, ateliers. Dans ce cas le candidat devra fournir un dossier complet présentant l'ensemble de ses travaux, projets, actions démontrant une pratique efficace des outils, démarches et méthodologies lean. Le contenu du dossier des connaissances doit démontrer que les thèmes et niveaux exigés par les référentiels normatifs tels que la norme NFX 06-091 sont acquis.

Démontrer son savoir faire

Cette démonstration consiste en la réalisation de tests de contrôle des connaissances comprenant deux parties distinctes :

- Questionnaire à choix multiple relatifs aux thèmes et compétences visés, ces tests comprennent entre 30 et 80 questions. La note minimum exigée étant de 70%.
- Etudes de cas et exercices d'application : il s'agit d'exercices d'analyses, de problèmes à traiter afin de valider la compréhension des connaissances.
- La réalisation des QCM, exercices et études de cas est suivi d'un entretien avec un membre du jury de l'UL6S.

En conclusion, nous attirons l'attention des candidats à :

- Bien sélectionner leurs formations
- Conserver des enregistrements relatifs aux formations
- Elaborer un dossier incluant les rapports, études, projets réalisés permettant de démontrer l'acquisition de connaissances.

Pour toute information complémentaire, contactez nous.